

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 11

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Honneur pour Honneur
Autor: Stéphane, Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256068>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La Table d'Or

(SUITE ET FIN.)

Le Conseil s'efforça de calmer l'agitation, cependant craignant le pillage de la cathédrale, il fit enfouir secrètement dans les caveaux de l'église les objets les plus précieux de son trésor ; la *Table d'Or* de St-Henri, la *Rose d'Or*, présent du pape Clément V, des châsses en argent doré d'un merveilleux travail, une croix processionnelle couverte de pierreries, des encensoirs d'or et d'argent, la statue en argent massif de St-Christophe, des croix, des chandeliers, des crosses en or et en argent, d'une richesse inestimable, etc...

Les élections eurent lieu les 7, 8 et 9 février 1529 et furent favorables aux réformés. Le peuple dans sa fureur sauvage, poussé aux derniers excès par les prédicants, se rua, le 9 février, sur la cathédrale. En un instant la vénérable basilique, construite par le saint empereur Henri, fut livrée au plus affreux pillage. Les 24 autels, les statues, les ornements, tableaux, vases sacrés etc. tout fut brisé, lacéré, mis en pièces. Toutes les églises de Bâle furent envahies à la même heure. Partout le pillage et la destruction. Le peuple amoncella toutes ces richesses de l'art antique en douze bûchers et y mit le feu. La populace poussait des cris de fureur et dansait autour de ces bûchers où disparurent pour toujours des objets d'art d'un prix incalculable. Il restait en-

core à la cathédrale, la grande croix de Pâques. On ne pouvait l'enlever à cause de son poids énorme. Enfin un meunier l'emporta avec ses chevaux ; mais au soir du même jour, il courut se pendre, comme Judas, dans son étable. Le bourreau de Bâle lui donna la sépulture infamante des scélérats. ¹⁾

Au milieu de ces horreurs et de ce tumulte indescriptible, on vit l'abbé de Lucelle, le courageux Théobald Hylweck, prendre sur ses épaules les belles statues de St-Bernard et de la Ste-Vierge qui décoraient la chapelle de son Ordre à Bâle, traverser toute la ville avec son précieux fardeau, malgré les cris et les menaces du peuple ivre de rage, et les porter à Lucelle, où elles trouvèrent un asile pressé. ²⁾

Lorsqu'on eût brûlé sur la place de la cathédrale, les statues, les tableaux, les confessionnaux, les riches autels et tant de chefs-d'œuvre, le réformateur Oecolampade rendit joyeusement compte de ces actes de vandalisme en ces termes à Capito : « Par ma foi ! c'était un désolant spectacle pour la superstition : les malheureux idolâtres auraient volontiers versé des larmes de sang. On s'est rué si cruellement sur les idoles que la messe en est morte de dou-

1) Voir Sedan, Basilea sacra, p. 366. — P. Voisard, p. 362. — Urstisius hist. de Bâle, p. 85 à 91. — Dr Th. von Liebenau, p. 11

2) Epit. fast. Lucelle : p. 206, aux archives de l'Evêché à Berne.

— Grâce à cet emploi que vous m'offrez, nous pourrions donc solder nos dettes, ces dettes qui me tuent!..... Yvonne, c'est toi qui avais raison, Dieu ne nous a pas abandonnés.

— Calmez-vous, mon ami, prenez courage, vous travaillerez et vous vous acquitterez. Ainsi, c'est entendu, aussitôt que vous pourrez sortir, vous vous présenterez à mon bureau, voici mon adresse et l'indication des heures où l'on me trouve habituellement à la banque.

Puis ouvrant un portefeuille, M. de Verneuil en tira deux billets de cent francs qu'il posa sur le lit du malade :

— Votre charmant petit garçon m'a refusé, il y a un instant, ce qu'il considérait sans doute comme une aumône, ajouta-t-il. Il a eu raison ; s'il eût accepté, nous ne nous serions sans doute jamais connus ! Mon nouvel employé va me permettre de lui avancer son premier mois de travail, n'est-ce pas?... Si vos aptitudes répondent à ce que je désire, avant peu de temps je vous aug-

leur. Mes adversaires me désignent comme l'auteur de ces méfaits. ¹⁾

Cependant il fallut encore bien des années pour extirper le vieux culte catholique du cœur de nombreux Bâlois. L'évêque, Philippe de Gundelsheim quitta Bâle et fixa sa résidence à Porrentruy le 10 juillet 1528, par une déclaration officielle. Avec lui partirent de Bâle un grand nombre de savants, entre autres le fameux Erasme de Rotterdam et le docte Boniface Amerbach.

Le trésor que le Conseil de Bâle avait enfoui dans les caveaux de la Cathédrale y demeura pendant 306 ans, tant le secret avait été bien gardé. Il fut mis au jour en 1834.

Lors de la séparation de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, la Table d'or fut vendue à M. le colonel Theubet de Porrentruy ; le 23 mai 1836. M. Theubet la revendit au gouvernement français pour le prix de 40,000 francs, le 10 juin 1854. Cette Table d'or partit donc de Porrentruy pour Paris et elle fut placée au Musée de Cluny, où on la voit encore aujourd'hui. Le même Musée acquit encore la Rose d'or du pape Clément V et deux châsses d'argent, payées 4,830 francs. Le duc d'Aumale acheta la croix processionnelle de Bâle pour 17,955 francs. Deux encensoirs d'argent furent payés par M. Sollière 4,446 francs.

Ainsi furent dispersés les trésors incalculables de notre vieille cathédrale de Bâle, dont bénéficia l'étranger, grâce aux Vandales du XVI^e siècle. A. D.

1) Urstisius, hist. de Bâle, p. 228.

menterai de cent francs par mois. Cela vous va-t-il ainsi ?..

Les yeux du malade se dilatèrent :

— Si cela me plaît ?..... Mais ma vie entière et celle des miens ne suffira pas à reconnaître un tel bienfait!..... Yvonne, exprime donc à Monsieur et à Madame toute notre gratitude pour tant de bonté.

— Je voudrais trouver des paroles, et je n'ai que des larmes !..... dit celle-ci toute émue. Dieu seul peut vous récompenser tous les deux comme vous le méritez ; croyez que nous l'en prions de tout notre cœur.

— Ne nous remerciez pas autant, mes amis, la chose n'en vaut pas la peine, il est si doux de faire des heureux !..... dit M^{me} de Verneuil gagnée par l'émotion.

— Oh ! certainement ! approuva son mari. Nous croyons à votre reconnaissance. Mes amis, je vous promets d'y faire appel au besoin. Tous les jours, la vie se charge de nous apprendre « qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi. »

Feuilleton du *Pays du dimanche* 9

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Pourquoi cela ?

— Il faudrait sans doute verser un cautionnement et... voyez vous-même si je puis le faire ! répliqua-t-il, indiquant d'un geste découragé la place vide des meubles les plus indispensables.

— J'estime que l'honnêteté est le plus sûr des cautionnements ! interrompit vivement le banquier. Je suis certain que je n'aurai pas à me repentir de la confiance que vous m'inspirez.

— Oh ! cela non ! Monsieur, je vous le jure ! répondit Pierre avec élan. Combien vous êtes bon, comment donc vous remerciez ?

Il s'exaltait :